



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL SYNDICAL DU VENDREDI 09 NOVEMBRE 2018

Présents :

Représentant la Communauté de Communes « Pays de Montereau » :

M.M. SIMARD, SOLAZZO, BARDIN, PATY, CADARIO, MUNOZ, Mmes PLANADE, TIMON, M. DA COSTA FERREIRA Paulo, Mme GODON, M.M. DELALANDRE, BUZZI, Mme CAZES, M.M. CADET, CHON, FONTAINE, Mme AQUILON, M.M. CHEREAU, CHERON, AFONSO, Mmes CHARET, SAGOT, PRAT, M. AUTHIER, Mme DE SAINT LOUP, M.M. TROUVE, MAILLARD Gaston, CHOLLET, GOSSEREZ, AFONSO Jean, MAILLARD Pascal.

Représentant la Communauté de Communes « Moret Seine et Loing » :

M. RODRIGUEZ, Mme KLEIN, M. RICHTIN.

Représentant la Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing » :

Mme GRIERE, M.M. CHIANESE, SIMONET.

Représentant la Communauté de Communes « Brie Nangissienne » :

M. FONTELLIO.

Représentant la Communauté de Communes « Bassée Montois » :

Mmes ROBBE, FAUCONNET, M.M. CHOMET, BOITEUX, Mmes BOUNIOUX, BELTRAN, M.M. CHAUVET, YWANNE.

Représentés : M. OLLAR représenté par M. CHEREAU, Mme BLANCHET représentée par Mme CHARET.

Absents :

M. BERGAMASCHI, Mme DUFFAULT, M. LENARDUZZI, Mme JAMET-SYLVESTRE, M.M. POUSSEL, DA SILVA, LEDOUX, DEMONT, THILLAYS, OZOG, GOLDSTEIN, Mmes HECTOR, VILLIERS.

Secrétaire de séance : Monsieur Casimir CHEREAU, délégué titulaire, 5^{ème} assesseur.

Monsieur le Président procède à l'appel des délégués et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte à 18 heures.

PUIS LE CONSEIL SYNDICAL AINSI CONSTITUE :



Décide à l'unanimité

- ↪ De se prononcer sur le principe d'une dissolution du SYTRADEM,
- ↪ De demander au Préfet de prononcer la dissolution du SYTRADEM,
- ↪ D'autoriser Monsieur le Président à :
 - Communiquer la présente délibération au Préfet, d'une part, pour qu'il adopte l'arrêté de dissolution et au SMETOM-GEEODE, d'autre part, afin de l'inviter à se prononcer sur cette dissolution,
 - Signer tous actes nécessaires à la dissolution du SYTRADEM.

-----oooOOooo-----